

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **6^e jour du mois d'octobre 2015**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6 (ABSENT)
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Le conseiller Pierre Benoit au poste numéro 6 est absent et a motivé son absence. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2015-271

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2015-272

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2015, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

FERMETURE DE LA RUE NOËL ET ENTREPOSAGE DES MAISONNETTES DU FESTIVAL DES GOURMANDS

Un citoyen dépose une pétition pour la réouverture de la rue Noël et l'enlèvement des maisonnettes du Festival des Gourmands. Suite au dépôt, des citoyens résidents de la rue Noël vont valoir leur désaccord par rapport à la fermeture de la rue et le fait que l'entreposage des maisonnettes à cet endroit est vraiment inesthétique. Monsieur le maire indique que pour le Conseil, il s'agit de deux dossiers différents et qu'ils seront traités ainsi par le conseil.

CAMION À BENNE DIESEL SUR LA RUE ST-MAURICE

Des citoyens habitant sur la rue St-Maurice indiquent qu'un résident de cette même rue utilise un camion à benne diesel. La rue St-Maurice étant située dans un quartier résidentiel le bruit et l'odeur cause des désagréments à plusieurs résidents du voisinage. On questionne le conseil quant à la réglementation municipale. Le conseil indique que c'est un dossier pris très au sérieux par la Ville et qu'on essaie de trouver une solution.

LOYER DU CLUB OPTIMISTE D'ASBESTOS

Des représentants du Club Optimiste d'Asbestos demandent au conseil de repenser la nouvelle politique concernant l'imposition de loyer pour cet organisme à but non lucratif. Il considère que l'argent qui sera versé en loyer pourrait être utilisé à faire des activités pour les jeunes d'Asbestos.

TRAVAUX DANS LES SENTIERS QUATRE SAISONS

Une citoyenne informe le Conseil qu'elle est déçue du travail d'aménagement des sentiers Quatre Saisons. Elle reconnaît le travail des bénévoles, cependant elle indique que selon elle, ça dénature la forêt et que c'est aussi dangereux à cause du gros gravier mis dans les pistes de marche.

2015- 273

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE SEPTEMBRE 2015

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, des salaires versés et du remboursement de la dette pour le mois de septembre 2015, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	1 435 989.65 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de septembre 2015:	1 435 989.65 \$

Adoptée.

2015-274

FERMETURE DE LA RUE NOËL

CONSIDÉRANT le dépôt de la pétition concernant la fermeture de la rue Noël, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé la conseillère Nicole Forgues et résolu de reporter le point 7.2 Fermeture de la rue Noël à une séance ultérieure.

Adoptée.

2015-275

SERVITUDE DE TOLÉRANCE – LOT 3 192 398, RUE SAINT-HUBERT

CONSIDÉRANT l’empiètement du garage de monsieur Normand Cloutier et madame Lise Rocheleau sur le lot 3 170 461 du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Richmond appartenant à la Ville d’Asbestos;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher que la Ville d’Asbestos établisse une servitude de tolérance au bénéfice de monsieur Normand Cloutier et madame Lise Rocheleau afin de permettre l’empiètement du garage sur le lot 3 170 461. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document établissant cette servitude.

Adoptée.

2015-276

RÉSEAU DE GAZ NATUREL – INTENTION DE LA VILLE D’ASBESTOS

CONSIDÉRANT l’importance du développement du Parc industriel pour la diversification économique de la Ville d’Asbestos;

CONSIDÉRANT que le gaz naturel permet aux entreprises d’être plus compétitives;

CONSIDÉRANT les demandes des entreprises présentes ainsi que l’attrait que représente le gaz naturel pour les futures entreprises;

CONSIDÉRANT que la Ville d’Asbestos travaille le projet de raccordement du Parc industriel au réseau gazier avec Gaz Métro qui représente un coût estimé de 4 M\$;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d’Asbestos travaille avec Gaz Métro afin que la municipalité puisse être desservie en gaz naturel. Pour le développement de ce projet, la Ville d’Asbestos a adressé une demande de subvention à l’Agence de Développement Économique Canada pour les régions du Québec qui a accepté de fournir une aide financière de 3.3 M\$ pour le projet. La quote-part de la Ville d’Asbestos s’élèvera à 370 000 \$.

Adoptée.

2015-277

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION ET DE PRÉSERVATION DES TROIS-LACS (RIRPTL) –
ORIENTATION DE LA VILLE D’ASBESTOS**

CONSIDÉRANT que le projet de dragage hydraulique de la Régie intermunicipale et de préservation des Trois-Lacs (RIRPTL) est terminé;

CONSIDÉRANT la rencontre de bilan post-mortem qui a eu lieu au mois de septembre concernant ce projet;

CONSIDÉRANT qu’il est important d’assurer un suivi à ce projet afin de préserver les acquis et de continuer le travail amorcé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d’Asbestos soit favorable à la continuation des travaux en amont du Lac à condition qu’un plan d’action avec des prévisions de coûts soit préalablement présenté et accepté.

Adoptée.

2015-278

**NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE D’ASBESTOS À L’OFFICE MUNICIPAL
D’HABITATION DE LA VILLE D’ASBESTOS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le Conseil municipal d’Asbestos renomme madame Sonia Fournier et monsieur René Lachance à titre de représentants de la Ville d’Asbestos auprès de l’Office municipal d’habitation de la Ville d’Asbestos, pour un terme de deux (2) ans à compter du 1^{er} janvier 2016. Que le mandat du conseiller Jean Roy soit renouvelé pour la même période de deux (2) ans.

Adoptée.

2015-279

**ACCEPTATION ET SIGNATURE DE LA LETTRE D’ENTENTE 2015-02 – HORAIRE DE TRAVAIL
(TECHNICIENS EN TRAITEMENT DES EAUX)**

CONSIDÉRANT QUE la Ville d’Asbestos a pris en charge le traitement de l’eau potable de la municipalité de Wotton;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d’Asbestos a embauché un troisième technicien en traitement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE les horaires de travail des techniciens en eau potable prévus à la clause 19.02 de la convention collective ne sont plus conformes aux nouveaux besoins de la ville;

CONSIDÉRANT QUE les horaires de travail peuvent être modifiés après entente entre les parties en vertu de l’article 19.06 de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE la prise en charge du traitement de l’eau potable de la municipalité de Wotton entraîne la nécessité d’avoir toujours un technicien en eau potable disponible.

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos autorise le maire et le directeur général à signer la lettre d'entente 2015-02 modifiant l'horaire de travail des techniciens en traitement des eaux.

Adoptée.

2015-280

PAIEMENT RUE DE L'ARDOISE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 4 au montant de 165 864,58 \$ incluant les taxes applicables pour les travaux réalisés au 25 septembre 2015 dans le cadre de l'ouverture de la rue de l'Ardoise par Sintra inc. (Division de l'Estrie).

Adoptée.

2015-281

PAIEMENT RUE LETENDRE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 2 au montant de 97 060,21 \$ incluant la retenue de 10 % ainsi que les taxes pour les travaux réalisés au 30 septembre 2015 dans le cadre de la réfection de la rue Letendre par la compagnie La Sablière de Warwick Itée.

Adoptée.

RÉFECTION DES FAÇADES DU GARAGE MUNICIPAL – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2015-282

APPEL D'OFFRES - RÉSULTAT ET OCTROI DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE (RÉVISÉ)

Des soumissions publiques ayant été demandées pour le remplacement du groupe électrogène à l'usine de filtration de la Ville d'Asbestos, elles ont été reçues, analysées et trouvées comme suit :

➤ Drumco Énergie inc.	86 461,20 \$
➤ Le Groupe Roger Faguy inc.	96 576,70 \$
➤ Hewitt Équipement limitée	106 886,51 \$

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accorde à Drumco Énergie inc. le contrat pour le remplacement du groupe électrogène à l'usine de filtration (révisé) au prix soumissionné, soit de 86 461,20 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2015-283**DÉNEIGEMENT ET SURVEILLANCE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES – MANDAT À GESTION 2000 ENR.**

Il est proposé par la conseillère Nicole Fogue, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de mandater la compagnie Gestion 2000 enr. pour le déneigement des patinoires extérieures du Parc Beausite et celle du Parc des Générations ainsi que d'assurer la surveillance de la patinoire du Parc des Générations au taux horaire de 15 \$ de l'heure, et ce pour la saison 2015-2016.

Adoptée.

2015-284**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA MAISON DES JEUNES**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour la réfection de la toiture du bâtiment logeant la Maison des jeunes de l'Or blanc. Une seule soumission a été reçue, analysée et trouvée comme suit :

- MVP Construction : 10 090,24 \$ incluant les taxes applicables;

Il est proposé par la conseillère Nicole Fougues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'accorder le contrat de réfection de la toiture du bâtiment logeant la Maison des Jeunes de l'Or-Blanc à l'entreprise MVP Construction, pour un montant de 10 090,24 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport pour le mois de septembre 2015 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2015	10	127 000 \$	127 000 \$
Février 2015	5	125 500 \$	252 500 \$
Mars 2015	8	27 000 \$	279 500 \$
Avril 2015	48	375 710 \$	655 210 \$
Mai 2015	60	767 100 \$	1 422 310 \$
Juin 2015	51	416 784 \$	1 839 094 \$
Juillet 2015	55	228 000 \$	2 067 094 \$
Août 2015	23	593 900 \$	2 660 994 \$
Septembre 2015	45	434 960 \$	3 095 954 \$

2015-285**EMBAUCHE DE JONATHAN GRENIER À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE**

Suite à la recommandation de Mario Durocher, directeur du service de Sécurité incendie, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'entériner l'embauche de Jonathan Grenier à titre de pompier volontaire.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Un citoyen demande des précisions quant au report du point concernant la fermeture de la rue Noël sur l'ordre du jour.

Un citoyen se questionne sur la formation des pompiers.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La conseillère Nathalie Durocher annonce que le mois d'octobre est le mois des bibliothèques publiques et que la vente de livres usagés aura lieu à la fin du mois.

Le conseiller Alain Roy mentionne quelques mots sur le comité de vigilance du projet Alliance magnésium.

Le conseiller Serge Boislard parle de compostage.

La conseillère Nicole Forgues mentionne que le calendrier de la MADA (Municipalité amie des aînés(e)s) est terminé.

Le conseiller Jean Roy invite la population à aller explorer le Mont Ham.

Monsieur le maire annonce qu'une érablière située sur la rue des Vétérans appartenant à la Ville d'Asbestos sera mise en vente par le biais d'un appel d'offres d'ici la fin du mois.

2015-286

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 46.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/al